

levés de l'emploiement augmente d'une moyenne de \$30.79 en 1943 à \$31.85 en 1944, contre \$28.61 en 1942.

Au cours de l'année d'observation, les relevés mensuels de l'emploiement et des bordereaux de paye sont compilés d'après une moyenne de 14,641 établissements des huit principales industries, excepté la finance. Des renseignements ont été reçus de 15,441 établissements, y compris ceux de la finance. Le personnel global des maisons faisant rapport dans les huit industries principales dont les états sont connus depuis 1920 comprend 1,850,851 membres, tandis que la moyenne des neuf groupes industriels est de 1,916,180. L'indice de l'emploiement, sur la base 100 en 1926, dans les huit industries les plus importantes, est de 183.0, soit de 0.6 p.c. moindre que celui de 184.1 en 1943. Ce dernier indice est de 5.4 p.c. plus élevé que celui de 1942 et excède de plus de 60 p.c. l'indice annuel de 113.9 en 1939; il est aussi de 53.8 p.c. supérieur à l'indice de 119.0 en 1929, maximum d'avant-guerre.

Les salaires et gages hebdomadaires payés par les établissements des neuf groupes principaux d'industries faisant rapport en 1944 s'élèvent en moyenne à \$61,033,381; en dépit du déclin de l'emploiement comparativement à 1943, auquel il est référé dans les paragraphes précédents, les déboursés de l'année d'observation excèdent de deux pour cent ceux des douze mois précédents. Depuis l'inauguration du relevé courant sur les bordereaux de paye, le 1er juin 1941, l'indice de l'emploiement fait un gain de 19.3 p.c. en 1944 et celui des bordereaux de paye de 47.1 p.c. suivant la même comparaison. Les principaux facteurs de cette avance des salaires et gages, beaucoup plus considérable que celle de l'emploiement rapporté, peuvent se résumer comme suit: (1) la concentration des travailleurs dans les industries manufacturières lourdes où les taux de salaire dépassent la moyenne et où le travail supplémentaire est en outre considérable; (2) le versement d'indemnités de vie chère à la majorité des travailleurs; les taux de calcul de ces allocations ont été augmentés plus d'une fois avant leur incorporation au taux des salaires de base, le 15 février 1944; (3) la permutation progressive des employés à mesure qu'ils ont acquis de l'expérience dans leur travail; et (4) des taux de salaires plus élevés dans bon nombre de cas. La guerre d'Europe terminée, ces facteurs peuvent perdre de leur importance, les bordereaux de paye ayant probablement atteint leur maximum au cours de l'année d'observation et le sommet de l'emploiement ayant été rapporté en 1943.

Le graphique suivant trace les tendances générales de l'emploiement, des bordereaux de paye et du gain hebdomadaire par tête durant la période écoulée depuis le 1er juin 1941. Le relevé courant des bordereaux de paye date de cette époque seulement bien que, tel que mentionné, les statistiques mensuelles sur l'emploiement soient connues depuis 1920. La tendance nettement ascendante de l'emploiement depuis le début des statistiques sur les bordereaux de paye jusqu'à la fin de 1943, de même que la stabilité relative de la situation en 1944, sont clairement illustrées par le graphique qui indique également l'augmentation constante des bordereaux de paye et du gain moyen durant l'année d'observation. Il importe toutefois de noter que les augmentations des déboursés globaux et des gains par tête en 1944 sont nettement moins prononcées que celles de 1943 comparativement à 1942 et celles de 1942 comparativement à 1941.